



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour une personne **mineure**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (à prendre sur www.saintdenisenvall.com)
LES ENFANTS DE 12 ANS ET PLUS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS LORS DU RDV

- Une **PRÉ-DEMANDE** (*valable 1 an*) à compléter sur le site du Gouvernement <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
- 1 photo d'identité en couleur, non découpée, de moins de 6 mois, de face, sans sourire, tête nue et sans lunettes au format 35mmx45mm.
- La carte d'identité originale
- *Si création et absence d'une carte d'identité en cours de validité* : fournir une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ou un passeport en cours de validité
- La pièce d'identité du représentant légal
- Un justificatif de domicile de moins d'un an (**facture** d'énergie, **facture** d'eau, **facture** de téléphone fixe ou portable ou le dernier **avis d'imposition**) au nom du représentant légal.
- Autorisation écrite par le deuxième parent d'effectuer la démarche + copie pièce d'identité
- En cas de séparation : le jugement de divorce
- En cas de garde alternée : les justificatifs de domicile des deux parents, leurs cartes d'identité
- En cas de perte : une déclaration sera à remplir en Mairie
- En cas de vol : fournir une déclaration de vol produite par les services de Police Nationale ou de Gendarmerie
- En cas de perte ou de vol : **25€** en timbres fiscaux disponibles chez les buralistes ou sur le site du Gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr>